

La longue marche vers la parité

Politique

Si le nombre de femmes élues augmente depuis les premières lois sur la parité, elles sont toujours peu présentes dans les bureaux exécutifs des conseils municipaux et encore moins dans ceux des communautés de communes. L'association Elles aussi encourage les femmes à se présenter en mars prochain et se montre prête à les accompagner pour dépasser leurs hésitations.

Philippe Abline

philippe.abline@centrefrance.com

A six mois des élections municipales, l'association *Elles aussi* pointe du doigt le déséquilibre entre les hommes et les femmes, en particulier au sein de l'exécutif des municipalités et des communautés de communes. Dans le Loiret, l'illustration la plus frappante se trouve au sein de l'exécutif d'Orléans Métropole. Le président est entouré de dix-sept vice-présidents et de seulement trois vice-présidentes !

La parité étant devenue obligatoire sur les listes de candidats dans les communes de plus de 1.000 habitants depuis 1994 (avant elle ne l'était qu'à partir du seuil de 3.500 habitants), on compte davantage de femmes dans les conseils municipaux, mais la règle ne s'applique pas dans les conseils communautaires (suffrage indirect) et encore moins dans la désignation des exécutifs ! D'où ces inégalités, à Orléans Métropole mais aussi dans d'autres collectivités (voir l'infographie ci-contre) comme la communauté d'agglomération montargoise qui présente deux femmes dans un exécutif de quinze personnes ou encore

au sein du conseil communautaire de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne qui, jusqu'à récemment, ne comptait pas une seule vice-présidente au sein d'un bureau de huit élus, présidé par un homme (il en siège une désormais).

Un plan d'action imaginé et proposé par Elles aussi

Danièle Bouchoule, coprésidente du réseau national *Elles aussi* (déléguée en Centre-Val de Loire et dans le Loiret) et conseillère municipale à Olivet, a présenté la semaine dernière un plan d'action pour que les femmes, à qui on ne laisse déjà pas beaucoup de place, ne s'auto-censurent pas en pensant qu'elles ne sont pas aptes à prendre les rênes d'une collectivité.

Pour que davantage de femmes « s'engagent en 2020 dans la vie locale, à tous niveaux » l'association propose dans un « Appel 2020 » que des élus partagent leurs expériences auprès de femmes en voie de réflexion sur un projet de candidature, et en particulier des têtes de liste. Elles pourraient aussi animer des débats.

Un certain nombre d'élues étaient réunies, la semaine der-

nière, à l'Hôtel de Région, à l'invitation de Danièle Bouchoule et de Fanny Pidoux, conseillère régionale déléguée à l'égalité femme-homme.

« Un texte ne suffit pas »

Les participantes ont constaté qu'elles avaient parfois vécu les mêmes choses. « Lorsque j'ai monté ma liste, en 2014, à chaque fois que je demandais à une femme si elle souhaitait me rejoindre, elle me répondait "il faut que j'en parle à mon mari". Pour les hommes, ce n'était pas le cas », remarquait Constance de Pélichy, maire de La Ferté-Saint-Aubin.

Danielle Coroleur, maire de Mézières-lez-Cléry, notait pour sa part : « on doit faire ses preuves lorsqu'on est une femme ». En particulier lorsque l'élue intervient dans un domaine où on ne l'attend pas. Danielle Coroleur a cité en exemple la maison de santé de Cléry-Saint-André dont elle avait pointé le coût en le comparant avec le prix au mètre carré de la construction de la halte-garderie.

« Le combat n'est pas terminé pour la place des femmes dans la vie professionnelle ou politique. Un texte ne suffit pas », concluait Marie-Madeleine Mialet, ancienne vice-présidente au conseil régional, qui a débuté sa carrière d'élue avant que ne soit votée, en 2000, la première loi sur la parité. ■

Le Rep
du 25-09-19

Répartition des parités par genre

Sur les 325 communes du Loiret (en 2019)



Source : Association des maires et présidents d'intercommunalités

Taux de femmes des EPCI du Loiret

Sur les 16 établissements intercommunales (EPCI) du Loiret (été 2017 : présidentes et vice-présidentes)

